Solidarité avec tous les habitants du 100 Cours du Docteur Long

Plusieurs centaines de personnes ont signé la première pétition de soutien aux habitants du 100 Cours du Docteur Long (Lyon 3ème), tandis que des centaines d'autres ont manifesté par deux fois pour demander qu'aucune expulsion ne vienne les déloger. Nous nous félicitons que la pression entretenue et que les négociations aboutissent aujourd'hui à faire bouger les pouvoirs publics dans le sens du relogement. Néanmoins, alors que le résultat du procès de l'immeuble le rend aujourd'hui expulsable, nous tenons à rappeler notre vigilance : **aucun recours à la force publique ne doit avoir lieu !**

Par ailleurs, nous faisons nôtres deux exigences que nous portons avec force :

1. 100 % de relogement !

L'occupation de l'immeuble, vide depuis plus de 7 ans, avait pour but de montrer l'absurdité criminelle d'une situation où des familles dorment dans la rue, dans des squats insalubres, ou sont baladés de foyers en foyers, alors que les logements vides appartenant à des spéculateurs, ou même aux pouvoirs publics, sont en nombre dans notre agglomération.

Les dizaines de famille installées là ont pu échapper pour quelques temps à la précarité qui était la leur. Il est pour nous hors de question qu'elles y retombent, alors que les moyens existent pour les loger : réquisition, mise à disposition par des institutionnels, logement social pour ceux qui ont un dossier en attente à l'OPAC. **Nous refusons toute sélection : un plan de relogement décent et adapté doit être fourni rapidement pour 100% des habitants sur la base des dossiers fournis !**

2. Des papiers pour tous !

Si la plupart des habitants sont en situation régulière, plusieurs familles privées de papiers résident au 100 Cours du Docteur Long. Il s'agit de personnes qui ont un emploi, des enfants scolarisés, ou des malades qui ont besoin d'accéder aux soins en France. A l'instar des élus qui les ont parrainés ou les soutiennent, nous les prenons sous notre protection ! **Nous exigeons que tous et toutes voient leurs situations régularisées par la préfecture.**

NOM - PRENOM	ADRESSE	MAIL (pour infos)	SIGNATURE

- pétition unitaire -

Ministère de la Crise du Logement (Lyon) – Collectif logement 69 – RESF

à retourner au 100 Cours du Docteur Long (Lyon 3ème), ou par mail à collectif.logement69@no-log.org